

RPI FRANCIERES - HEMEVILLERS - MONTMARTIN
CONSEIL D'ECOLE DU 04 NOVEMBRE 2016
de 18h à 20h à l'école maternelle de FRANCIERES

Présentation des différents membres du conseil

Les membres du conseil d'école

Les élus

Mme Coubard (maire d'Hémévillers)
M Soën (maire de Francières, président du SIRS)
M Viard (adjoint au maire de Montmartin)

Les représentants des parents d'élèves

Mme Sophie Fabis (suppléante), Mme Briteau (titulaire), Mme Fauquet Emilie (titulaire), Mme Nathalie Tellotte (suppléante), M Dorle Ludovic (titulaire), Mme Guidoux (titulaire), Mme Montfaucon (suppléante), Mme Dupont (titulaire), Mme Toussaint (suppléante), Mr Pillot (suppléant)

L'équipe enseignante

Mme Cardon Charline classe PS/MS, directrice de l'école maternelle de Francières, présidente de séance
Mme Patrouiller Pauline classe MS/GS
Mme Penet Isabelle classe MS/GS
Mme Ternisien Marion classe PS/MS
M. Boulefoy Denis classe de CP/CE1 directeur de l'école de Montmartin
M. Thierry Vaubourg classe de CE1/CE2
M.Stéphane Kunda classe de CM1/CM2 chargé de l'école d'Hémévillers

Membres invités : Melle Ingrid Duvernois, Marie Dorlé (ATSEM), Mme Bloda directrice de la cantine et du périscolaire

Ordre du jour :

Effectifs et répartition
Règlement intérieur/ PPMS
Organisation des APC pour l'année 2016/2017
Organisation des activités musicales, aquatiques et sportives en cycle 2 et 3
Classe de découverte
Utilisation des crédits
Activités périscolaires : cantine, garderie
Transport scolaire
Questions diverses

1) Effectifs et répartitions par classe

Les effectifs des différentes classes du regroupement sont les suivants :

Hémévillers : Classe de Stéphane Kunda
CM1 : 12
CM2 : 14 Total : 26

Montmartin: Classe de Thierry Vaubourg
CE2: 19
CE1: 9 Total : 28
Classe de Denis Boulefroy
CP: 14
CE1: 13 Total : 27

Francières: Classe de Pauline Patrouiller/ Lemaire Mathilde
GS: 18
MS: 6 Total : 24
Classe de Charline Cardon
PS: 15
MS: 8 Total: 23.

Total RPI : 128 élèves

Effectif prévu à la rentrée 2017: 133 élèves

2) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été réactualisé en s'appuyant sur le modèle de règlement départemental en 2014.

Vote du règlement. Il sera proposé à la lecture au moment des inscriptions aux nouvelles familles du RPI

Les PPMS ont été actualisés sur la plateforme de l'Education nationale. Cette année en raison des événements tragiques des derniers mois, nous passons à 3 exercices PPMS dans l'année, un par trimestre dont un exercice attentat intrusion. L'équipe enseignante se réunira en conseil des maîtres au mois de décembre avec le référent gendarmerie pour organiser cet exercice dans les meilleures conditions possibles ..Le terme « attentat-intrusion » ne sera pas évoqué avec les élèves.

3) Organisation des activités pédagogiques complémentaires pour l'année en cours

Les enseignants doivent effectuer 30 ou 36 heures d'APC.

Organisation annuelle pour les élèves de l'école d'Hémévillers :

Prise en charge par le maître habituel de la classe.

Les séances concerneront tous les élèves de la classe de CM1-CM2 d'Hémévillers. Elles porteront principalement sur du travail méthodologique.

30 heures le mercredi matin à l'école d'Hémévillers avec des groupes de 5 à 6 élèves avec changement des élèves régulièrement dans l'année.

Début des séances après les vacances de la Toussaint.

Organisation annuelle pour les élèves de M. Vaubourg (CE1- CE2, école de Montmartin) :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront les élèves en difficultés. Elles porteront sur le français et les mathématiques.

36 séances de 1 heure le mercredi matin à l'école de Montmartin après la classe

Les séances auront lieu pendant toute l'année scolaire.

Organisation annuelle pour les élèves de M. Boulefroy (CP-CE1), école de Montmartin) :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront les élèves en difficultés. Elles porteront sur le français et les mathématiques.

30 séances de 1 heure le lundi à l'école de Montmartin de 16h30 à 17h30

Les séances ont commencé début octobre et se poursuivront jusque juin.

Organisation pour l'école maternelle de Francières : Mme Patrouiller, Mlle Pénet (18 heures), Mme Cardon (23 heures) et Mme Ternisien (9h)

Pour Mme Patrouiller, gestion des difficultés ponctuelles le mercredi de 11h30 à 12h30 (1semaine sur 2).

Me Pénet, APC ouvert à tous les élèves de la classe des MS-GS, travail autour des jeux de société par groupe de 3/4, le vendredi matin de 8h30 à 9h04 .

Mme Cardon, gestion des difficultés ponctuelles les mardis et vendredis de 13h40 à 14h10.

Mme Ternisien, APC ouvert à tous les élèves, travail autour des jeux de société par groupe de 4, le jeudi de 13h40 à 14h10.

4) Organisation des activités aquatiques, sportives et musicales pour les cycles 2 et 3

Les élèves se rendront à la piscine d'Estrées du 31 janvier au 13 juin tous les mardis pour 15 séances.

Horaires dans le bassin :

Ecole de Montmartin de 14h30 à 15h , départ de l'école dès l'arrivée du car de ramassage.

CM1/CM2 d'Hémévillers de 15h15 à 16h00.

Les entrées piscine sont gratuites pour les élèves de cycle 2 et le transport en car est pris en charge par la communauté de communes de la plaine d'Estrées. Chaque séance de piscine pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) est financée par le SIRS.

Les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) participeront à des rencontres sportives inter école : rencontre tennis à Rémy, rencontre foot à Grandfresnoy dont le transport en car sera financé par la coopérative scolaire.

Les élèves de MS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 bénéficient, dans le cadre d'un projet musique, de séances hebdomadaires d'une heure avec un intervenant extérieur de l'Atelier Musical de Choisy au Bac (Olivier Thébaut) depuis fin septembre jusqu'à fin janvier pour les élèves de Montmartin, d'Hémévillers et de février à juin pour les MS de Francières. Cette année la musique est proposée au MS et non au GS, car une majeure partie des GS participe déjà à l'atelier musicale du mardi après-midi après l'école.

Les élèves de CP, CE1, CE2 travailleront sur les contes musicaux. Les élèves de CM1-CM2 travailleront sur la mise en musique de poésies sur le thème de la plage et de la mer en lien avec la classe de découverte.

Ce travail donnera lieu (pour les classes de CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 à un spectacle le mardi 31 janvier à la salle polyvalente d'Hémévillers.

Les MS travailleront sur les les jeux vocaux et instrumentaux sur le thème «petit, moyen, grand ».

Ces séances d'éducation musicale sont possibles grâce à l'adhésion des communes de Francières et d'Hémévillers au SIVOC « Syndicat intercommunal à vocation culturelle » qui propose aux écoles des communes adhérentes, un partenariat avec un musicien intervenant sur une quinzaine de séances par an.

5) *Classe de découverte*

La classe des CM1-CM2 ira en classe découverte du 2 avril au 7 avril à Carolles dans la Manche.

Activités prévues: découverte du milieu marin, pêche à pieds, excursion sur les îles Chausey, 2 séances de char à voile, musée du débarquement à Arromanches.

Le coût du transport sera partagé en deux avec les CM2 de l'école de Rémy.

Nombre d'élèves :	26
-------------------	----

Total	Coût par élève	Coût parents (55%)	Coût SIRS (45 %)
11 465,00 €	440,96 €	242,53 €	198,43 €

Total parents	Total SIRS
6 305,75 €	5 159,25 €

L'APE versera une aide de 15 euros par enfant. Une réunion d'information aura lieu le vendredi 18 novembre pour les parents des élèves concernés.

6) *Utilisation des crédits accordés par le SIRS en avril 2016 :*

Crédits de fonctionnement par école : fournitures scolaires, petits matériels pédagogiques

Francières : 2009 € soit 41 € par enfant

Hémévillers : 1053 € soit 39 € par enfant

Montmartin : 2145€ soit 39 € par enfant

Subvention pour les coopératives scolaires de chaque école pour des sorties :

Francières : 457,50 €

Hémévillers : 457,50 €

Montmartin : 457,50€

Subvention pour les abonnements et livres de bibliothèque :

450 € pour tous les abonnements des trois écoles

650 € pour les livres de bibliothèque

Subvention pour le transport en car à la bibliothèque :

1300 €

Investissements 2015: achat de gros matériel

Francières :

1 meuble à casier

1 tableau blanc émaillé

2 tablettes tactiles

Hémévillers :

2 buts de tchoukball

1 ordinateur

Montmartin :

7 tables + 7 chaises + 9 casiers

1 bac à album

1 ordinateur

1 modem

De l'avis de tous, les crédits alloués par le SIRS nous permettent de travailler dans de très bonnes conditions et nous tenons à l'en remercier.

Le budget des investissements sera réduit l'année prochaine.

Visite dans les écoles par les représentants du SIRS le 9 décembre 2016

6) Activités périscolaires : cantine, garderie

Lieu : la cantine de Francières qui a reçu l'agrément des services compétents

Public concerné : tous les élèves du RPI âgés de trois ans révolus dont les deux parents travaillent à l'extérieur

Horaires : garderie matin : 7h30 à 9h (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Cantine et garderie midi : 12h10 à 14h10 (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)

Garderie soir : 16h45 à 18h30 (lundi, mardi, jeudi)

Tarifs : garderie du matin et du soir : entre 1,80 € et 2,70 € la séance en fonction des revenus de la famille

Cantine et garderie le midi : entre 4,90€ et 5,20 € en fonction des revenus de la famille.

Conditions matérielles : cantine et garderie ont lieu dans la salle attenante à la salle polyvalente de Francières sous la responsabilité de 4 personnes possédant la formation nécessaire.

Les repas sont livrés par la société La Normandie avec possibilité de modification de plats sur les menus par la personne responsable de la cantine, le réchauffage a lieu sur place.

Les inscriptions des enfants et le paiement doivent être effectuées un mois à l'avance avec avoir sur le mois suivant en cas d'absence de l'enfant pour raisons de santé.

Fréquentation : actuellement, 70 inscrits pour la cantine et ou le périscolaire. Le matin entre 20 et 25 inscrits, le midi entre 40 et 55 et le soir entre 8 et 15. La capacité d'accueil de la cantine est de 60 personnes, personnel compris.

Une fiche d'inscription à la cantine en cas d'urgence a été mise en place à la rentrée 2014 pour les enfants ne fréquentant pas la cantine mais qui pourraient en avoir besoin dans des situations d'urgence.

7) Transport scolaire :

Le président du SIRS Monsieur Soën a souhaité intervenir pour évoquer le problème de sureffectif le midi dans le bus. En effet, au mois de septembre, le Conseil Général l'a informé que le nombre d'élève fréquentant le bus le midi était parfois trop important pour permettre d'acheminer tous les élèves en un passage à leur domicile ou à la cantine (sureffectif de 2 à 3 élèves). Le SIRS a fait la demande d'un bus de 63 places pour répondre à ce problème de sureffectif, mais cette possibilité n'a pas été acceptée par le Conseil Général, celui-ci indique également que les élèves rentrant à leur domicile sont prioritaires sur ceux qui mangent à la cantine.

Pour répondre à ce problème, le SIRS propose donc que les élèves de CM2 d'Hémévillers, qui mangent à la cantine, attendent le deuxième passage du car à l'arrêt de bus ; pour assurer leur sécurité l'employé communal d'Hémévillers attendra avec eux. La directrice de la cantine Mme Bloda ayant la liste des élèves fréquentant la cantine, préviendra par téléphone les familles des élèves susceptibles d'être concernés par cette attente (un roulement de 2/3 élèves sera effectué sur l'ensemble des CM2 mangeant à la cantine).

Cette proposition a été acceptée par les représentants des parents d'élèves lors du conseil d'école.

Le Conseil Général a également informé M. Soën que certaines familles dont leurs enfants empruntent les transports scolaires ne s'étaient pas inscrites auprès de leurs services (un mot d'information aux familles avait été distribué dans tous les cahiers de liaison en fin d'année scolaire et en début d'année pour les Petites Section). M. Soën contactera donc les familles non inscrites à ce jour.

8) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Les représentant des parents d'élèves ont souhaité aborder les points suivants lors du conseil d'école :

- les problèmes de sureffectif et de sécurité dans les transports scolaires : ce point a été abordé précédemment.
- la prise en charge et surveillance des enfants en élémentaire lors des trajets : M. Soën rappelle que l'accompagnatrice du bus est responsable uniquement des élèves de maternelle du regroupement et non des élèves d'élémentaire.
- demande d'élargissement des responsabilités et pouvoirs de l'accompagnatrice du bus : M. Soën a indiqué que depuis le mois de septembre, l'accompagnatrice dispose de la liste des enfants mangeant à la cantine ce qui lui permet de vérifier que chaque enfant prévu à la cantine descende à Francières.

Les différents membres du conseil d'école valident la fusion des conseils d'école du RPI .
Dates prévues pour les prochains conseils d'école : 10 03 17 à la mairie d'Hémévillers et le 9 06 17 à l'école de Montmartin

Signatures :

pour le SIRS :

Le président de séance :

Pour les délégués des parents d'élèves :